

Plus de 8,9 millions d'euros pour le budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel 2023 a été voté par les élus en conseil municipal du 15 mars. Il s'inscrit dans un contexte d'incertitude économique et s'élève donc à 8 952 126 € (plus de 9,3 millions d'euros en 2022).

Le contexte budgétaire de Mesnil-Roc'h

Les principaux impacts budgétaires en 2023 vont être la conséquence de l'inflation, de la réorganisation des services municipaux, qui a entraîné la création de nouveaux postes, ainsi que l'application sur une année pleine de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires.

DEUX SECTIONS POUR LE BUDGET PRÉVISIONNEL :

FONCTIONNEMENT : 3 788 207 €

INVESTISSEMENTS : 5 163 919 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 3 788 207 €

Les principales dépenses concernent :

- Les charges de personnel pour 1 950 000 € (54.69 % des dépenses réelles de fonctionnement). Elles sont en nette augmentation (14,7 %) suite à la restructuration des services et le recrutement de nouveaux agents.
- Les charges à caractère général (fluides, fournitures, alimentation, contrats de prestation de services, entretien/réparations, assurances, taxes...) pour 1 200 000 € (33.65 % des dépenses réelles de fonctionnement). Elles sont en hausse par rapport au réalisé 2022 (9,3 %). Les crédits ont donc augmenté sur certains postes du fait de l'inflation. 223 000 € sont ainsi alloués pour l'alimentation, 178 000 € pour l'électricité, 30 000 € pour le petit équipement, 25 000 € pour le combustible et 22 000 € pour les fournitures administratives.

La subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et au Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) reste identique à 2022, soit 25 000 €. L'enveloppe pour les associations communales et extra-communales reste également inchangée, soit 110 000 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'articulent principalement autour :

- Des produits de service (coupe bois, concessions cimetières, redevances diverses, multisports, espace culturel-médiathèque, EPN, cantine et garderie) estimés à 400 000 €, dont 262 000 € de redevances à caractère périscolaire ;
- Des impôts et autres taxes estimés à 1 682 985 € (en augmentation du fait notamment de la hausse de 7.1 % des bases de contributions directes) ;
- Des dotations et participations de l'État estimées à 1 364 222 € ;
- Des produits de gestion courante dont les revenus d'immeubles (salle et loyers communaux) sont estimés à 124 000 € (légère augmentation des tarifs des salles).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 5 163 919 €

Elles s'articulent autour :

- Des subventions d'équipements versées essentiellement à la Communauté de communes Bretagne romantique pour, notamment, la voirie hors agglomération et l'équipement informatique des écoles à hauteur de 50 000 € ;
- Des opérations d'équipement pour chacune des trois communes déléguées et sur l'ensemble du territoire (lire ci-dessous) ;
- Du remboursement du capital des emprunts à hauteur de 230 000 €.

Les principales opérations prévues pour Lanhélin :

- Études pour la réhabilitation de la salle de *La Chaumière* (36 000 €),
 - Travaux de voirie dans le bourg (20 000 €),
 - Études pour l'effacement des réseaux dans la rue Chateaubriand (5 000 €).
- **Saint-Pierre-de-Plesguen :**
- Achat puis aménagement de bâtiments pour les services techniques (500 000 €),
 - Restructuration de la mairie déléguée (700 000 € sur 2023-2024),
 - Extension de la Maison de l'Enfance (420 000 € sur 2023-2024),
 - Travaux de voirie dans la rue du Général Leclerc (310 000 €),
 - Extension de l'école Fanny Dufeil avec aménagement d'une nouvelle salle, de sanitaires et transformation de l'appartement de fonction en salle de réunion et bureau (entre 240 000 et 300 000 € sur 2023-2024),
 - Aménagement d'un pumptrack (120 000 €),
 - Réfection de la cuisine municipale et achat d'équipements (60 000 €),
 - Installation de toilettes sèches à l'espace naturel de La Vallée (40 000 €).
- **Tressé :**
- Un plan de réfection des logements communaux va être lancé sur 2023-2024 avec une enveloppe de 50 000 € dès 2023,
 - Travaux de voirie pour 20 000 €,
 - Etude pour l'aménagement du bourg pour 7 200 €.
- **Mesnil-Roc'h :**
- Acquisitions foncières (500 000 €),
 - Début de la réfection de l'éclairage public, prévue sur 3 ans (850 000 € sans la subvention du Syndicat Départemental de l'Energie et 278 000 € avec la subvention du SDE),
 - Travaux d'amélioration dans les cimetières (20 000 €).

Les travaux sur les bâtiments prennent à chaque fois en compte l'amélioration de la performance énergétique (logements communaux, Maison de l'enfance, mairie déléguée, salle de La Chaumière, école Fanny Dufeil...). « *Ils pourront se faire si les appels d'offres sont fructueux et restent dans les enveloppes budgétaires allouées* », tenait à souligner le maire. Enfin, pour chaque chantier, des subventions sont demandées auprès de l'État, de la Région, du Département ou de la Caf.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles s'articulent notamment autour des subventions à hauteur de 884 904 €, des dotations de fonds divers pour 673 112 € et d'un emprunt à hauteur de 1 976 121 €.

Taux d'imposition

La municipalité ne souhaite pas augmenter **les taux** des différentes taxes. Toutefois, les impôts locaux augmenteront malgré tout puisque **les bases locatives**, déterminées par les services fiscaux de l'État, vont augmenter de 7,1 % cette année.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 36.98 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 55.79 %
- Taxe d'habitation (TH) sur les résidences secondaires : 16.03 %

Conclusion

Ce budget prévisionnel 2023 est tendu du fait que les dépenses de fonctionnement augmentent plus vite que les recettes. Il conviendra de rester particulièrement prudent concernant les dépenses à caractère général. Cependant, la commune est très peu endettée. Au 1^{er} janvier 2023, la dette par habitant était de 345 € alors que la moyenne pour notre strate de population était de 717 €/habitant en 2021.

« Le contexte dans lequel les élus locaux exercent leurs responsabilités est aujourd'hui difficile : désengagement de l'État, contexte financier des collectivités locales extrêmement contraint, besoins légitimes croissants de la population. Aussi, nous devons sans cesse redoubler d'efforts et d'imagination pour apporter de vraies réponses à vos justes attentes, tout en conservant une fiscalité et une dette mesurées », tenait à souligner le maire, Christelle Brossellier.

Consultables en PDF :

- Rapport d'Orientations Budgétaires 2023
- Budget prévisionnel 2023 détaillé
- Subventions aux associations
- Budget annexe d'assainissement de Mesnil-Roc'h